

FAIRE ENTRER L'ADAPTATION CLIMATIQUE AU CŒUR DE LA FABRIQUE DE LA LOI

Fabrice BARUSSEAU

- Député Socialistes et App. de la Charente-Maritime
- Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire



Le changement climatique a longtemps été abordé presque exclusivement sous l'angle de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette priorité demeure absolue. Dans cette période, nous prenons tous conscience qu'une partie du changement climatique est déjà là. Notre responsabilité est donc double : atténuer les causes du dérèglement et adapter notre pays à ses conséquences.

C'est dans cet esprit que j'ai porté la proposition de loi visant à reconnaître une politique nationale d'adaptation au changement climatique et à adapter les mécanismes d'assurance. Adoptée à l'unanimité en première lecture par l'Assemblée nationale, elle sera examinée par le Sénat lors de la prochaine session parlementaire. Cette adoption constitue un signal politique fort. Pour la première fois, le Parlement reconnaît que l'adaptation n'est plus une politique sectorielle : elle devient un objectif national. Premier texte législatif consacré spécifiquement à l'adaptation au changement climatique, cette proposition de loi traduit une conviction : il n'est plus possible de traiter ce défi au détour de dispositions éparées. L'adaptation doit devenir une politique publique pleinement assumée.

Ce texte affirme l'existence d'une politique nationale d'adaptation. Il inscrit la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) dans notre droit pour mieux réaménager nos territoires et fait évoluer notre modèle assurantiel afin de mieux protéger les Français face à l'intensification des catastrophes naturelles. Reconstruire systématiquement à l'identique après un sinistre n'a plus de sens lorsque les risques augmentent. Notre devoir est de reconstruire plus résilient. Mais cette loi n'est qu'une première étape.

Agriculture, industrie, logement, santé, énergie, eau, transports, urbanisme, souveraineté alimentaire : aucun secteur n'échappe aux conséquences du dérèglement climatique. Le climat n'est plus un sujet annexe. Le climat est devenu le fil conducteur de l'ensemble de nos politiques publiques, parce qu'il en conditionne désormais la réussite. Pourtant, notre manière de légiférer n'a pratiquement pas évolué. Nous

continuons à examiner les textes sous leurs seuls angles budgétaires, économiques ou juridiques, sans mesurer leur impact sur notre résilience. Nous raisonnons souvent à l'échelle d'une législature, quand le climat nous impose un horizon de plusieurs décennies.

Une question devrait désormais précéder toute décision publique : cette loi rend-elle la France plus résiliente ou plus vulnérable face au changement climatique ? Cette interrogation n'est pas seulement réflexive. Elle concerne aussi bien l'agriculture que l'aménagement du territoire, la politique de l'eau, le logement, les infrastructures, l'énergie ou encore la santé publique. Elle oblige à sortir des approches en silos pour retrouver une vision globale, transversale. Chaque projet ou proposition de loi devrait faire l'objet d'un test de résilience climatique. L'objectif étant d'évaluer si les dispositions proposées renforcent ou affaiblissent notre capacité collective à faire face aux conséquences du changement climatique et de vérifier leur cohérence avec nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il ne s'agit pas de créer une contrainte administrative supplémentaire. Il s'agit de mieux éclairer la décision publique. Une démocratie mature ne peut plus adopter des lois sans connaître leurs effets sur la résilience du pays. Les collectivités, les entreprises et les citoyens ont besoin d'un État qui fixe un cap stable et lisible. Et une stratégie nationale d'adaptation devient la condition de réussite de toutes les autres politiques publiques. Le changement climatique est désormais le cadre dans lequel devront être pensées toutes les politiques publiques. Demain, aucune loi ne devrait

« Le climat est devenu le fil conducteur de l'ensemble de nos politiques publiques, parce qu'il en conditionne désormais la réussite »

pouvoir rendre la France moins résiliente face au changement climatique. ●

